



POINT DE VUE

La deuxième étude Swiss Nursing Homes Human Resources Project (SHURP) montre qu'une large majorité du personnel de soins et d'accompagnement se dit par exemple satisfaite de son travail, ce qui est réjouissant. En revanche, le personnel est soumis à une charge physique et psychologique importante. Une bonne gestion de la santé est donc essentielle et cette importance s'est encore renforcée en raison de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, les institutions se retrouvent face à un défi de taille: garantir à la population une qualité de vie aussi élevée que possible ainsi qu'une prise en charge et des soins tous les jours et à toute heure, tout en donnant au personnel les moyens de trouver le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée.

La difficulté des établissements à recruter, notamment du personnel infirmier diplômé, suscite de l'inquiétude. Il faut donc espérer que les formations menant à un diplôme en soins infirmiers soient mieux financées, et ce rapidement, comme le prévoit le contre-projet à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts».

De plus, l'image archaïque d'une formation et d'un travail moins exigeants dans le domaine des soins de longue durée que dans les soins somatiques est toujours répandue, ce qui ne facilite pas la tâche des établissements. C'est pourquoi la Confédération a chargé CURAVIVA Suisse, Aide et soins à domicile Suisse et l'OdASanté, dans le cadre de la campagne «Une carrière empreinte d'humanité», de mieux faire connaître les avantages et l'attrait des métiers des soins de longue durée.

Pour rendre ces métiers plus attrayants, des efforts doivent certes être déployés par les établissements, mais des dispositions doivent aussi être prises au niveau politique, en particulier pour garantir un financement suffisant pour les prestations de soins et de prise en charge. Faute de quoi les nouvelles exigences en matière de qualité, que la Confédération prévoit de poser aux établissements, resteront majoritairement sans effet.

Daniel Höchli
Directeur de CURAVIVA Suisse

La situation du personnel dans les EMS

Résultats de l'étude SHURP 2018 concernant le personnel de soins et d'accompagnement

Satisfaction au travail, volonté de changer de domaine, problèmes de santé et conciliation entre travail et vie privée: quelle est la situation du personnel de soins et d'accompagnement travaillant dans les EMS en Suisse?

Le bon fonctionnement des systèmes de santé dépend en partie du bien-être au travail et de la santé du personnel de soins et d'accompagnement qui les compose. Les conditions de travail du personnel soignant sont au cœur des débats politiques suisses et la crise du COVID-19 a montré leur importance mais aussi les pressions auxquelles est soumis le personnel de soins et d'accompagnement.

Ce bulletin présente une série de résultats quant à la situation du personnel de soins et d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux (EMS) de Suisse avant la pandémie de COVID-19, selon son point de vue. Les résultats couvrent la satisfaction au travail, les problèmes de santé et les absences ainsi que la conciliation entre travail et vie privée. En offrant un aperçu de la situation du personnel travaillant dans les EMS en Suisse, ces résultats contribuent à identifier les aspects nécessitant d'être améliorés afin de maintenir en poste le personnel des EMS.

Principaux résultats

- Le personnel de soins et d'accompagnement travaillant en EMS est relativement satisfait de sa place de travail; mais moins de son salaire.
- Plus de deux personnes sur dix envisagent de quitter le domaine des soins à la personne âgée. C'est particulièrement le cas du personnel plus qualifié; une tendance inquiétante au vu des difficultés du secteur à recruter, notamment du personnel de niveau tertiaire.
- Une partie non négligeable du personnel de soins et d'accompagnement dit souffrir de forts problèmes de santé tels que la fatigue (24%) ou le mal de dos (22%).
- Une conciliation parfois difficile entre travail et vie privée.

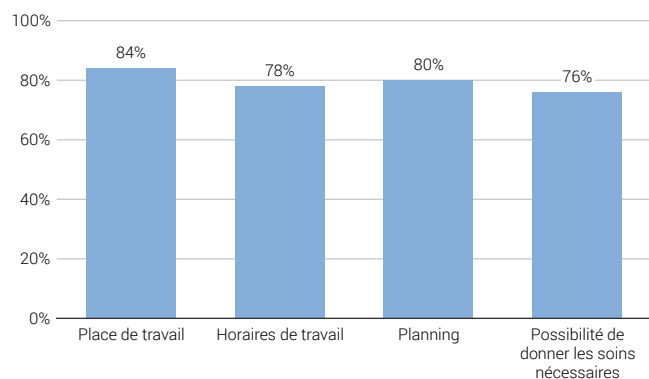
La satisfaction au travail et l'intention de démissionner

Le personnel en moyenne plutôt satisfait

La majorité du personnel de soins et d'accompagnement est satisfait de sa place de travail en EMS: 84% se dit plutôt ou très satisfait, sans différences majeures selon les niveaux de formation. Ce résultat est similaire aux taux de satisfaction rapportés dans d'autres branches professionnelles (Pekruhl & Vogel, 2018). 78% du personnel se dit satisfait de ses horaires de travail et 80% de son planning. Sur ces deux aspects, le personnel de niveau secondaire II avec certificat fédéral de capacité (CFC) et avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) se dit légèrement moins satisfait que le personnel de niveau tertiaire ou non qualifié.

Au total, 76% des membres du personnel disent être plutôt ou très satisfaits des possibilités qu'ils ont de donner aux personnes résidentes les soins dont elles ont besoin. Selon le niveau de formation, l'appréciation change: 72% du personnel des niveaux tertiaire et secondaire II avec CFC se dit satisfait alors que c'est le cas de 81% du personnel de niveau secondaire II avec AFP et de 83% du personnel d'aide non qualifié (voir G1).

Personnel de soins et d'accompagnement «plutôt satisfait» ou «très satisfait», en 2018/2019 G1



Source: Données SHURP

© Obsan 2021

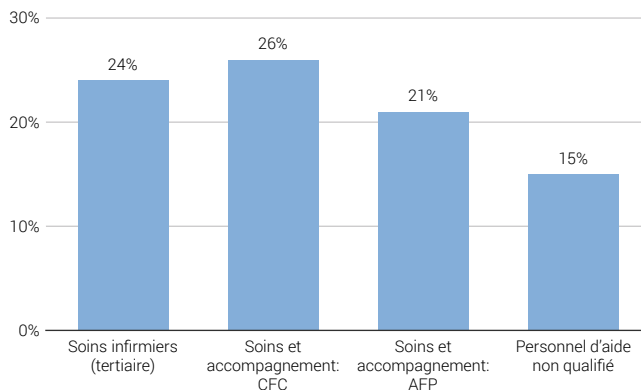
Le salaire: une plus grande source d'insatisfaction

Le salaire est par contre une plus grande source d'insatisfaction, avec seulement 54% du personnel se disant plutôt ou très satisfait de son salaire, par rapport à ses besoins financiers. Le personnel de niveau tertiaire se démarque avec 64% de satisfaits, alors que cette part se situe autour de 50% pour le personnel moins qualifié. De plus, les membres du personnel de soins et d'accompagnement sont 45% à se dire satisfaits de leur salaire par rapport au salaire de professions comparables. De légères différences existent selon les niveaux de formation (personnel de niveau tertiaire: 48%, CFC: 42%, AFP: 45%, personnel d'aide non qualifié: 43%).

Intention de quitter son travail et le domaine des EMS: le personnel de niveau tertiaire particulièrement concerné

En moyenne, 17% du personnel interrogé dit souvent penser à quitter son travail (plutôt d'accord et fortement d'accord). Ces intentions sont le plus souvent rapportées par le personnel de niveau tertiaire (21%) et le moins souvent par le personnel d'aide non qualifié (11%). De plus, une proportion importante (21%) du personnel de soins et d'accompagnement envisage de quitter le domaine des soins à la personne âgée pour, par exemple, évoluer dans un autre domaine en dehors des soins (plutôt d'accord et fortement d'accord). Sur ce point, il existe des différences importantes selon le niveau de formation: le personnel avec CFC est le plus concerné (26%), suivi par le personnel de niveau tertiaire (24%), le personnel avec AFP (21%) et finalement, le personnel d'aide non qualifié (15%) (voir G2).

Personnel de soins et d'accompagnement envisageant de quitter le domaine, en 2018/2019 G2



Source: Données SHURP

© Obsan 2021

Encadré 1: Difficultés de recrutement des EMS

Le fait qu'une part importante du personnel de soins et d'accompagnement envisage de quitter le domaine des soins aux personnes âgées est inquiétant au vu des besoins en personnel en augmentation et des difficultés du secteur à recruter, notamment du personnel de niveau tertiaire (Lobsiger & Liechti, 2021; Merçay et al., 2021). En effet, la quasi-totalité (94%) des directions d'EMS dit avoir des difficultés (situation de recrutement plutôt et très difficile) à recruter du personnel ayant une formation d'une École supérieure (ES) ou d'une Haute école spécialisée (HES) et aucune d'entre elles n'affirme que cela est très facile. Les directions d'EMS sont 68% à déclarer que le recrutement de personnel avec CFC est difficile, et 12% à dire que c'est le cas pour le recrutement de personnel d'aide non qualifié.

Problèmes de santé et absences

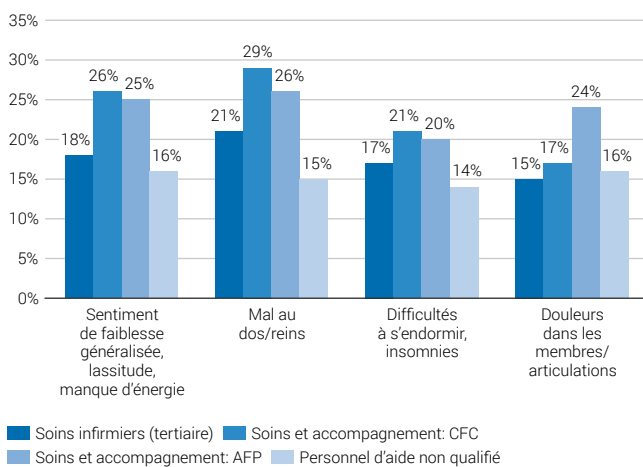
Problèmes physiques et épuisement

Le travail dans les soins peut être particulièrement physique et éprouvant. Il a été demandé au personnel de soins et d'accompagnement s'il avait souffert de quatre problèmes de santé spécifiques au cours des quatre semaines précédant l'enquête. 24% du personnel dit avoir beaucoup souffert d'une faiblesse généralisée, de lassitude ou d'un manque d'énergie. 22% déclare avoir eu beaucoup mal au dos ou aux reins, 18% rapporte des difficultés à s'endormir ou des insomnies et 17% a répondu avoir eu beaucoup de douleurs dans les membres ou les articulations.

La proportion de personne déclarant souffrir d'un mal de dos est plus importante chez les personnes de moins de 30 ans (39%) par rapport aux personnes de plus de 50 ans (26%). C'est également le cas pour la faiblesse généralisée (moins de 30 ans: 45% vs plus de 50 ans: 21%) mais pas pour les insomnies (moins de 30 ans: 34% vs plus de 50 ans: 32%). En ce qui concerne les douleurs dans les articulations, la situation est inversée (moins de 30 ans: 24% vs plus de 50 ans: 41%).

De manière générale, le personnel de niveau secondaire II (CFC et AFP) est le plus concerné par l'ensemble de ces troubles, alors que le personnel de niveau tertiaire, mais surtout le personnel d'aide non qualifié, déclare moins souvent beaucoup souffrir de ces problèmes (cf. G3). Finalement, une proportion importante du personnel de soins et d'accompagnement indique souffrir un peu de chacun de ces troubles (manque d'énergie et mal de dos: 52%, douleurs dans les articulations: 42% et mal au dos et insomnie: 39% du personnel). 35% du personnel de soins et d'accompagnement dit également être épuisé émotionnellement par son travail au moins plusieurs fois par mois.

Personnel de soins et d'accompagnement avec d'importants problèmes de santé, en 2018/2019 G3



Source: Données SHURP

© Obsan 2021

Absences et présentisme

Au total, 58% du personnel affirme avoir été absent au moins un jour au cours de l'année précédente pour cause de maladie ou d'accident. Peu de différences existent ici entre les niveaux de formation. 68% des membres du personnel disent être venus travailler au moins un jour au cours de l'année précédente alors même qu'ils étaient malades et ne se sentaient pas aptes au travail. C'est notamment le cas de 72% du personnel avec CFC, de 70% du personnel de niveau tertiaire, de 66% du personnel avec AFP et de 60% du personnel d'aide non qualifié.

Encadré 2: Absences et possibilités de remplacement

Plus de la moitié des unités des EMS étaient confrontées au moment de l'enquête à des absences de longue durée de huit jours ou plus, pour cause de maladie ou d'accident, selon les responsables d'unité interrogés. Ces absences ne peuvent pas toujours être remplacées: 21% des unités affirment ne pas être en mesure de remplacer du personnel absent, alors que 20% dépendent de ressources externes (par ex. d'engagements temporaires) et que 59% peuvent faire face aux absences grâce à des ressources à l'interne.

Compatibilité entre travail et vie privée

Une conciliation parfois difficile entre travail et vie privée

Le personnel a été interrogé au sujet de la difficulté à concilier travail et vie privée. Près d'un quart des membres du personnel de soins et d'accompagnement affirme que les exigences du travail sont un obstacle à la vie privée ou familiale (24%) et que le travail les sollicite tellement qu'il est difficile d'assumer des obligations de vie privée (22%). 39% du personnel dit également avoir été obligé de modifier des projets d'activités ou des envies privées à cause d'obligations professionnelles.

Conclusion et perspectives

La pandémie de COVID-19 a sans doute eu une influence négative sur les conditions de travail au sein des EMS. Toutefois, les résultats de ce bulletin indiquent que le personnel était déjà sous pression avant la crise. Les résultats concernant le personnel de soins et d'accompagnement dans les EMS suisses sont partagés. D'un côté, la majorité du personnel est satisfaite de sa place de travail, à part au sujet du salaire. D'un autre côté, une proportion importante déclare malgré tout avoir envie de quitter son travail ou le domaine des soins en EMS, avoir des problèmes de santé et des difficultés à concilier vie privée et professionnelle.

Les EMS connaissent des difficultés de recrutement et le besoin en personnel de soins et d'accompagnement, notamment qualifié, dans les EMS suisses va en augmentant. Ainsi, il est important de renforcer les facteurs influençant positivement la satisfaction au travail du personnel ainsi que leur volonté de continuer à travailler en EMS.

Encadré 3: Méthodes et sources des données

Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'étude SHURP 2018, une étude multisite et transversale conduite entre 2018 et 2020 dans des EMS de Suisse romande et de Suisse alémanique (Zúñiga et al., 2021). Les données ont été collectées à travers des questionnaires et l'étude est basée sur un échantillon de convenance non représentatif. Au total, 4 442 membres du personnel de soins et d'accompagnement (taux de réponse: 66%) travaillant dans 118 EMS de Suisse (20 de Suisse romande, 98 de Suisse alémanique) ont répondu à l'enquête. Le personnel tertiaire et le personnel secondaire avec CFC représentent chacun 28% de l'échantillon, le personnel secondaire avec AFP 13% et le personnel d'aide non qualifié 31%.

Références

Lobsiger, M. et Liechti, D. (2021). *Personnel de santé en Suisse: sorties de la profession et effectif. Une analyse sur la base des relevés structurels de 2016 à 2018* (Obsan Rapport 01/2021). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Merçay, C., Grünig, A. et Dolder, P. (2021). *Personnel de santé en Suisse – Rapport national 2021. Effectifs, besoins, offre et mesures pour assurer la relève* (Obsan Rapport 03/2021). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Pekruhl, U. et Vogel, C. (2018). *Zusammenhänge zwischen ausgewählten Arbeitsbedingungen und Zufriedenheit, Engagement und Erschöpfung von Arbeitnehmenden in der Schweiz*. Bern: Staatssekretariat für Wirtschaft.

Zúñiga, F., Favez, L., Baumann, S. et al. (2021). *Étude SHURP 2018 – Rapport final. Personnel et qualité des soins dans les établissements médico-sociaux en Suisse alémanique et en Suisse romande*. Bâle: Université de Bâle. <https://shurp.unibas.ch/fr>

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.obsan.ch.

Impressum**Éditeur**

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Auteurs

Lauriane Favez, Dr. Franziska Zúñiga (Institut des Sciences Infirmières, Université de Bâle)

Référence bibliographique

Favez, L. & Zúñiga, F. (2021). La situation du personnel dans les EMS. (Obsan Bulletin 5/2021). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Renseignements / informations

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel, Tél. 058 463 60 45,
obsan@bfs.admin.ch, www.obsan.ch

Langue du texte original

Français; cette publication est également disponible en allemand (Numéro OFS: 1033-2105).

Mise en page/graphiques

Office fédéral de la statistique (OFS), Section DIAM, Prepress/Print

En ligne

www.obsan.ch → Publications

Imprimés

www.obsan.ch → Publications
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Numéro OFS

1034-2105

© Obsan 2021



Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI



Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.